

## *Bon à savoir*



Tel que présenté pour la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois, nous levons le voile sur le Regroupement des médecins vétérinaires retraités du Québec (le ReVeR) qui a vu le jour au printemps 2012 et dans sa forme actuelle en 2013. Son acronyme, le ReVeR fait un clin d'œil au verbe « rêver » et symbolise le fait que la retraite est aussi une période dynamique de la vie qui se compose de rêves, de projets et de réalisations.

Mais que savez-vous de sa mission, de sa composition (membership), de son histoire, de ses sources de revenus et de son conseil d'administration actuel ? Nous vous invitons à [>>Visiter son site web](http://rever.ca). (rever.ca)

### **Sa mission**

Le regroupement (ReVeR) se donne comme mission de favoriser des liens d'appartenance des médecins vétérinaires retraités en offrant des occasions d'échanges entre eux.

### **Son Histoire**

En mai 2012, lors du brunch annuel de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois, Le Dr Joël Bergeron, président de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, a proposé en assemblée générale de procéder à la mise sur pied d'un regroupement des médecins vétérinaires retraités du Québec.

Ainsi, séance tenante, un conseil a été formé et comprenait les Drs Maurice Desrochers, André Bisailon et Gilles Lepage. Une première réunion en juin 2012 a permis à ce trio de s'adjoindre les Drs Pierre Brisson et René Sauvageau. Le Dr André Vrins a rejoint le groupe en janvier 2013.

Fin juin 2013, les sept réunions de ce groupe-pilote s'étaient tenues au bureau de l'OMVQ en présence du Dr Joël Bergeron. Elles auront permis de structurer le concept de regroupement des médecins vétérinaires retraités.

Conséquemment, considérant l'importance de perpétuer un sentiment d'appartenance pour les médecins vétérinaires arrivant à la retraite, le 19 mai 2012, le C.A. de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec adopte à l'unanimité une proposition visant à créer un registre et à supporter un regroupement des médecins vétérinaires retraités qui aura pour but de vivifier leur appartenance à la profession.

À la suite de cela, en 2013, le ReVeR a créé son propre Conseil de Direction dans le but de réaliser les objectifs établis.

### **Ses sources de revenus**

La source de revenus principale du ReVeR provient des dons volontaires des membres. À l'occasion, il peut aussi avoir des commandites provenant de différents partenaires.

### **Ses objectifs actuels sont :**

1. Cultiver les liens d'appartenance des médecins vétérinaires retraités du Québec à leur profession.
2. Tenir à jour un registre des retraités.
3. Informer, par voie de communication Internet, les membres avec le Veto Clin d'Oeil.
4. Tenir de une à deux rencontres annuelles, dont une, où est tenue une assemblée générale des membres.

### **Son conseil de direction (mis à jour le 22 octobre 2022)**

Président : Michel Morier  
Vice-Présidente : Francine Sauvé  
Secrétaire : Paul Baillargeon  
Trésorier : Daniel Bousquet  
Directeur (responsable de la publication) : Gilles Lepage  
Directrice : Christiane Allard  
Directeur : Yves Tarte